

Ibrahim, 30 ans, agresse sexuellement Céline : 6 mois avec sursis !



Il s'appelle Ibrahim, il a 30 ans, il est soudanais. Pourquoi a-t-il quitté les faubourgs de Khartoum pour atterrir à Bar-le-Duc... Sans doute était-il mu par la certitude de trouver le gîte, le couvert et les allocs offerts par un gentil peuple qui s'appelle les Français, comme le lui avait expliqué le gars de l'ONG.

En bon musulman, Ibrahim se croit tout permis une fois arrivé en France.

Un jour, alors qu'il est dans le train pour Nancy, sans billet vraisemblablement, et que le wagon est quasi vide, il jette

son dévolu sur une petite de chez nous prénommée Céline, à laquelle il a bien l'intention de montrer qu'il est le mâle dominant, en commençant par poser une main conquérante sur sa cuisse.

C'est là que Céline a manqué de réflexe. Elle avait une fraction de seconde pour jaillir de son siège et changer de wagon à la recherche d'une communauté plus nombreuse et protectrice ou alors sortir son pistolet d'alarme pour paralyser son agresseur.

On peut se demander aussi pourquoi les 2 autres hommes du wagon ont laissé faire sans porter secours à Céline. Étaient-ils soudanais aussi ? Ou seulement couards ? Bref, Céline s'est retrouvée plaquée contre la vitre et agressée sexuellement.

Elle a dûment porté plainte et le Soudanais de comparaître devant la justice française... laquelle est toujours bien indulgente envers les nouveaux venus puisqu'elle le condamne gentiment à 6 mois avec sursis.

Pour mémoire, la grand-mère que je suis a écopé du double pour un malheureux tweet qui se bornait à citer la loi du Talion de l'Ancien Testament...

<https://ripostelaique.com/le-procureur-leclerc-voulait-8-mois-de-prison-la-presidente-le-guern-ma-colle-1-an.html>

Bref, nous n'allons pas revenir éternellement là-dessus, convaincus que nous sommes que la soi-disant justice française pratique à l'envi et en toute impunité pour le moment le « 2 poids-2 mesures » au bénéfice permanent du gars venu d'ailleurs et donc à l'éternel détriment du Blanc récalcitrant, (récalcitrant = qui ne veut pas mourir).

C'est ce qu'on appelle la dictature de la pensée et elle est fortement implantée dans nos tribunaux, en décalage de plus en plus évident avec la pensée dominante du peuple français qui

est bel et bien là, mais ne se traduit pas encore en actes et en réactions saines et efficaces... car les Français ont peur et ne sont pas encore organisés dans leur défense.

La morale que je tire de ce genre de mésaventure, devenue banale et quotidienne depuis que nous sommes envahis par les fidèles de Mahomet, est que nous devons nous battre et que les femmes, en tout premier lieu, ne doivent pas sortir de chez elles sans un pistolet d'alarme. Un bon jet de gaz moutarde dans les naseaux du Soudanais lui aurait montré que nous sommes un peuple chatouilleux et que les femmes, chez nous, préfèrent encore l'amour courtois.

La priorité aujourd'hui est de nous défendre nous-mêmes, puisqu'on ne peut compter ni sur ce gouvernement de collabos, ni sur cette justice pourrie.

Chacun et chacune d'entre nous doit se former au close combat (s'il est jeune) ou en tout cas acquérir les bases de l'autodéfense, et être armé de son pistolet d'alarme. C'est à mes yeux la première étape pour redevenir un grand peuple.

Quant à l'éternel « 2 poids-2 mesures » de la justice, il aura une fin lorsque nos idées auront enfin gagné et que nous aurons remplacé tous les traîtres de la magistrature. Et avec elle, Ibrahim et Mamadou seront priés d'aller voir ailleurs.

En attendant, si nous ne voulons pas mourir violés ou égorgés, nous devons montrer les dents et nous défendre, mais pas n'importe comment afin de ne pas risquer la prison, car la peur et la faiblesse ne font que renforcer l'ennemi, qu'il soit violeur, procureur ou juge...

Catherine BLEIN